



Revalorisation, retraites : Réunion franche et dense avec Jean-Michel Blanquer

La première vraie réunion sur le dossier revalorisation/retraite s'est enfin tenue avec le ministre. Elle marque pour l'Unsa Éducation l'entrée dans le concret de la négociation nécessaire. Elle aurait dû avoir lieu il y a plusieurs mois. Cette réunion a été dense et franche.

Des éléments importants ont été actés.

Nous avons obtenu que l'effort budgétaire important soit traduit dans une loi de programmation. Nous avons également obtenu le resserrement du calendrier de négociation. Elle aura lieu en même temps que la discussion au Parlement de la loi sur la réforme des retraites.

Les mesures concerneront davantage les enseignants, personnels d'éducation, psychologues de l'Éducation impactés, de la génération 75 aux nouveaux entrants, mais concerneront aussi les autres. Les premières mesures de revalorisation entreront en vigueur dès 2021.

La fédération a rappelé que tous les personnels de l'Éducation nationale sont concernés par la réforme des retraites et doivent obtenir des garanties.

Nous avons posé nos exigences pour le cadre et la méthode de travail. Si les discussions sont prévues jusqu'à l'été 2020, nous voulons des étapes intermédiaires avec de premières prises de décisions. Nous avons réaffirmé que les discussions métiers ne peuvent pas se faire dans le cadre de ces négociations.

Les cas-types de simulations carrière/retraite seront étudiés dès janvier afin de construire la revalorisation nécessaire pour que l'engagement « pas un euro de pension perdu » soit respecté et que les carrières soient revalorisées pour tous. Des simulations sont prévues aussi pour les filières autres qu'enseignantes.

Nous continuons avec notre union l'UNSA à être dans la négociation et la mobilisation. Nous appelons à la grève le 17 décembre. Le gouvernement doit bouger sur son projet de réforme des retraites, en particulier sur l'âge d'équilibre à 64 ans.

Ivry sur Seine, le 13 décembre
Frédéric MARCHAND
Secrétaire général de l'UNSA Education